INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 1904

DISCOURS
DE
M. LOUIS HAVET
PRÉSIDENT



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC IV

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 1904

DISCOURS
DE
M. LOUIS HAVET
PRÉSIDENT



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC IV

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 18 novembre 1904

PRÉSIDÉE PAR

M. LOUIS HAVET

DISCOURS DU PRÉSIDENT

MESSIEURS,

L'Académie des Inscriptions vient de faire une de ces pertes qui marquent une date. Depuis près de trente-deux ans elle avait pour secrétaire perpétuel un vieillard d'une rare verdeur physique et morale, qui a trouvé tout simple de gagner à soixante-six ans une médaille de sauvetage, qui a dépensé sa longue vie dans une activité toujours calme et toujours égale, qui, il y a quelques mois, — à l'instar du vieux Caton, mort jeune en comparaison de lui, — entretenait encore le Sénat des affaires publiques,

et qui une quinzaine d'heures avant sa fin, déjà en proie au mal qui allait l'emporter, donnait le *bon à tirer* du travail qui sera lu devant vous.

Nul n'a moins cherché la notoriété que M. Henri Wallon, et pourtant il sera connu de l'histoire. En 1875, l'Assemblée Nationale votait l'amendement qui a gardé son nom, et qui, du régime précaire de la République française, a fait un régime normal. Plus d'un quart de siècle avant, il avait collaboré avec Schœlcher à effacer une honte de la France. L'esclavage semble loin de nous par le nombre des années, loin par l'importance des événements intermédiaires. En réalité il est tout proche, puisque le loyal Français qui vient de s'éteindre l'a connu en vigueur, a contribué à le détruire, et l'a vu disparaître non avec les cris de triomphe d'un jouvenceau, mais avec le contentement sévère d'un homme déjà mûr. Nombre d'êtres humains peuvent se rappeler encore le temps où la loi les livrait à la brutalité et à l'outrage. Ces vivants doivent quelque chose à Henri Wallon ; s'ils l'ignorent, nous devons le savoir pour eux.

Dans l'action, M. Wallon a eu cette originalité de combiner deux éléments souvent séparés l'un de l'autre, l'esprit chrétien et l'esprit de 1789 ; ce catholique pratiquant n'a été un homme public que sous la seconde République et sous la troisième. De cette dualité d'inspiration sont venues, pour parler le langage des partis, ses « contradictions politiques » ; cela veut dire l'indépendance de sa conscience à l'égard des pressions amies. Son catholicisme profond, libéral, plein de droiture, qui ne le gênait pas (je puis témoigner là-dessus) pour rester cordialement

fidèle à toutes ses affections de jeunesse, a fait aussi le caractère particulier de son œuvre écrite. Elle comprend, comme celle d'un laïc du XVIIe siècle, des livres de sujet purement religieux, et, même dans les autres, par exemple dans la célèbre *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, elle reste pénétrée de préoccupations chrétiennes ; M. Wallon, en effet, était convaincu, avec la sincérité simple qui était le caractère de toutes ses autres convictions, que le christianisme est pour beaucoup dans la disparition de l'esclavage antique.

Cette Histoire de l'esclavage a pour nous un intérêt spécial, car c'est elle qui fit entrer son auteur dans cette Compagnie dès l'âge de trente-huit ans. C'était en 1850 ; on ne s'étonnera pas qu'il ait été le plus ancien d'entre nous aussi bien que notre doyen d'âge. Nous avons eu la joie de célébrer son cinquantenaire académique. C'est après son entrée à l'Institut qu'il composa sa *Jeanne d'Arc*, son *Richard II*, son *Saint Louis* (je ne puis que citer des titres). Le premier de ses ouvrages sur la Révolution parut en 1873, l'année même où il succéda comme secrétaire perpétuel à Guigniaut, qui avait donné sa démission. Enfin, c'est après sa nomination en cette nouvelle qualité qu'il fut ministre de l'Instruction publique et qu'il occupa pendant onze ans le décanat de la Faculté des lettres.

Admis à la retraite en 1887, il a depuis cette date appartenu tout entier au Sénat, où il occupait depuis douze ans un siège inamovible, et à l'Académie des Inscriptions, où il continuait de remplir son poste, perpétuel par définition. Il l'a rempli jusqu'à son dernier souffle, comme je le rappelais au début, avec une régularité et une conscience

*

admirables, et aussi avec cette courtoisie des très vieilles gens, dont le charme tient peut-être à l'âge qu'ils atteignent, peut-être plutôt à la date où ils sont nés.

M. Henri Wallon, notre vénéré secrétaire perpétuel, s'est éteint dans la nuit du 12 au 13 novembre, à l'âge de près de quatre-vingt-douze ans. Il venait d'assister en ancêtre à des fêtes de famille; il y avait constaté et célébré l'union intime et parfaite de toute la descendance issue de son double mariage; au moment même de fermer les yeux, il a pu rêver que d'autres yeux s'ouvriront.

Messieurs, notre vie académique est désorganisée par ce coup soudain; ma revue de l'année devait donc commencer par l'événement le plus récent de tous. Depuis le discours prononcé, il y a un an, par mon très cher et très respecté prédécesseur, M. Georges Perrot, il s'est produit plus d'un changement dans le personnel de l'Académie.

Le 18 décembre 1903, elle a nommé trois correspondants français : MM. Beaudouin à Toulouse, Lagrange à Jérusalem, Jules Gautier à Dijon.

Elle avait perdu récemment un de ses associés étrangers les plus illustres, Théodore Mommsen. Usant de leur droit de décerner un titre nouveau de correspondant étranger, les confrères de Mommsen ont choisi son gendre, M. von Wilamowitz-Moellendorf. Une semaine plus tard, ils donnaient pour successeur à Mommsen M. Hirschfeld, à Berlin, et remplaçaient M. Hirschfeld lui-même, en qualité de correspondant, par M. Michaelis, à Strasbourg. Je viens de saluer au passage, une fois de plus, le nom d'un grand mort; je m'abstiens de tout éloge des vivants.

Au cours de l'année 1904, et avant le deuil soudain

dont j'ai parlé d'abord, l'Académie a été éprouvée par cinq autres deuils; elle a perdu un de ses membres ordinaires, deux de ses correspondants étrangers, deux de ses correspondants français.

M. Anatole de Barthélemy, qui s'est éteint le 27 juin, a été membre de l'Académie pendant un laps de dix-sept ans, depuis 1887. Vingt d'entre nous, sans compter quelques-uns qui sont morts, ont eu à solliciter son suffrage. Tous, je pense, se souviennent d'avoir trouvé chez lui le même accueil souriant, la même bonne grâce, et, jusqu'à tout près de quatre-vingt-trois ans, presque la même jeunesse. Il était aimable jusque dans son travail, car il travaillait pour les autres; il amassait des notes qui seraient utilisées, disait-il lui-même, par ses amis et confrères. « Plus jeunes que moi », ajoutait-il avec une bonne humeur charmante, qui était la récompense de son abnégation. Tel l'autre sage octogénaire, n'enviant aux arrière-neveux ni l'ombre de ses arbres, ni non plus la lumière du soleil. A force d'être obligeante et modeste, l'activité scientifique de Barthélemy était comme dispersée; elle semblait s'éparpiller en articles et en brochures, et aussi en lettres, qui fournissaient avec libéralité les renseignements et les conseils. Elle allait de la topographie au blason, de la science des institutions politiques ou religieuses à celle qui avait la prédilection de notre confrère, la science des médailles; elle allait de la Bretagne à la Champagne, des temps mérovingiens aux origines gauloises, de l'administration romaine à la féodalité. Elle était une pourtant, car, derrière la diversité des temps et des choses, elle savait démêler son objet constant, l'histoire de la patrie et des

ancêtres. Anatole de Barthélemy, comme Henri Wallon, n'a pas voulu que son éloge fût prononcé sur sa tombe. Ici même il convient qu'un éloge se réduise à une rapide esquisse; depuis quelques années, la mémoire de chacun de nos morts est confiée à l'élu qui lui succède.

Le grand archéologue anglais Murray, mort le 5 mars à 63 ans, n'avait été notre correspondant qu'un peu plus d'une année. Trente-sept ans de sa vie se sont écoulés au Musée britannique, où il fut le second de Newton, puis son successeur. La direction du département des antiquités a fait l'unité de sa vie, celle de son immense érudition, celle de sa production scientifique.

Le linguiste russe Boehtlingk, particulièrement célèbre comme l'un des deux auteurs d'un grand Dictionnaire sanskrit, mais qui s'occupait aussi d'idiomes fort différents, tels que le yakoute, s'est éteint en pleine activité intellectuelle, à l'âge de 88 ans. Sa mort eut lieu à Leipzig le 1er avril. Il avait été vingt-deux ans correspondant de l'Académie.

M. Guibert, de Limoges, est mort au début de l'année; il comptait parmi nos correspondants français depuis la fin de 1901. Il avait 63 ans; il avait donné toute son existence à un même objet d'études, sa province, et il avait été, en qualité de secrétaire général, l'âme de la Société historique et archéologique du Limousin.

M. de Nadaillac, nommé en 1884, était comme M. Boehtlingk à la fois un des plus anciens correspondants de l'Académie et un des plus âgés; il est mort le 2 octobre à 86 ans. Il avait représenté parmi nous les études préhistoriques et l'ethnographie des temps lointains; ses

ouvrages sur l'Amérique précolombienne et sur les civilisations primitives se lisent en plusieurs langues.

Les érudits que nous regrettons ont travaillé sur les domaines les plus divers, qui comprennent la floraison du sol français aussi bien que celle de l'Inde brahmanique, la sculpture de Phidias aussi bien que la zoologie humaine. La vie leur a donné, dans leurs patries respectives, des récompenses inégales. Ils ont eu pourtant des mérites communs, car tous ils ont appliqué la méthode historique, une des plus étonnantes créations de la pensée, tous ils ont poursuivi la vérité, source de toute morale, tous ils laissent quelque chose de ce qui survit à l'homme. A tous je dis adieu, en votre nom, avec le même respect.

L'Académie, Messieurs, et elle s'en félicite, voit s'accroître progressivement une de ses charges, celle qui consiste à distribuer des récompenses, encouragements et subventions. Aussi le compte rendu présidentiel, que vos oreilles ne peuvent fuir, doit-il tendre à une extrême brièveté.

Pour le Prix ordinaire de 2 000 francs, l'Académie avait proposé un sujet de travail très spécial, relatif aux *Ordonnances* de saint Louis. Aucun mémoire n'a été remis, phénomène qui n'est pas rare. Peut-être nos confrères en tireront-ils pour l'avenir une indication utile ; moins un sujet est étroitement défini et plus il a de chances de n'être pas délaissé. Plus aussi, ajouterai-je, il a de chances d'être traité par un vrai savant ; ceux-là, en effet, circonscrivent leur sujet eux-mêmes. — Pour ne rien exagérer, il faut se souvenir que le hasard a une part dans les lacunes

de nos concours. Ainsi les termes larges de *Numismatique du moyen âge* se sont trouvés trop peu compréhensifs, et aucun ouvrage n'a été présenté pour le prix Duchalais de 800 francs.

De tous nos concours, il en est un particulièrement important, que l'Académie, après avoir entendu les conclusions préalables d'une commission et l'argumentation contradictoire des juges les plus compétents, juge elle-même en dernier ressort. C'est le concours fondé par le baron Gobert. En exécution de sa volonté, un prix annuel de neuf mille francs est attribué au travail sur l'histoire de France jugé « le plus savant et le plus profond » ; un prix de mille francs seulement récompense le travail dont le mérite se rapproche le plus du premier. L'Académie a couronné deux ouvrages ; elle a donc marqué un premier rang et un second, elle n'a pas dit que l'un des deux ouvrages valût neuf fois moins que l'autre.

Le grand prix Gobert a été décerné cette année à M. Ferdinand Lot pour ses Études sur le règne de Hugues Capet. M. Lot, dit le rapport de la commission, est un savant dont le nom est depuis longtemps connu. Il est familier avec tout ce qui a été publié sur le Xe et le XIe siècle en France, en Allemagne, en Angleterre. Aucun document n'a échappé à ses investigations, et il est habitué de longue main au maniement des textes. Il est capable d'étudier aussi bien le détail que l'ensemble d'un sujet. Il est doué au plus haut degré de l'esprit critique et il se montre aussi sévère pour lui que pour les autres. L'ouvrage couronné, pourtant, comporte des critiques ; la commission les emprunte à M. Lot lui-même. Car lui-même avertit, en mettant

dans son titre le pluriel *Études*, que son livre est une réunion de dissertations. Lui-même déclare ne pas avoir fait la lumière sur la chronologie du règne de Hugues, et annonce qu'il lui faudra d'abord fixer la chronologie des lettres de Gerbert. Lui-même explique qu'il n'a fait ni un portrait, ni une biographie, ni même l'histoire d'un règne. La commission ajoute pour son compte un seul reproche, c'est que l'exigeant critique a trop donné au doute et au découragement. Elle lui conseille d'oser tout le possible, et elle conclut : On peut tout espérer d'un savant de la valeur de M. Lot.

Le second prix Gobert a été attribué par le vote de l'Académie à M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, pour son *Histoire des comtes de Poitou*, qui embrasse la période comprise entre 778 et 1204, et qui constitue une œuvre nouvelle à tous égards. M. Richard a pu jeter quelque lumière sur des temps obscurs, ceux de la conquête de l'Aquitaine par les fils de Pépin le Bref et de l'administration de ce pays par des officiers impériaux ou royaux. Son récit prend plus d'ampleur avec l'avènement de Guillaume Tête d'Étoupe, qui fonda une dynastie destinée à durer deux siècles. Une partie importante du second volume est consacrée à l'histoire, si intimement liée à celle de la France, de la comtesse Aliénor. La comparaison des travaux antérieurs fait reconnaître la haute valeur de l'ouvrage, préparé avec un soin consciencieux, composé avec méthode, plein de faits nouveaux et de vérités éclaircies, écrit dans un style simple et impersonnel, recommandable par la sagesse et la modération des jugements.

Après le concours Gobert, il est naturel de placer en première ligne notre grand concours des Antiquités de la France, pour lequel la commission a dû statuer sur les titres d'une trentaine d'érudits, qui prétendaient tous, soit à une de nos trois modestes médailles, soit à une simple mention. L'encombrement du concours est d'autant plus remarquable que la numismatique en est exclue, que les ouvrages de linguistique ont été dirigés vers d'autres prix, qu'il existe des fondations spéciales pour les travaux concernant soit Paris, soit la Picardie et l'Ile-de-France, soit le pays messin. Cette fois encore, l'Académie a autorisé la commission à décerner une quatrième médaille, mais nous sommes impuissants à récompenser dignement des études à la fois si fécondes et si indispensables. Le goût du passé et le goût du vrai, l'amour de la grande patrie et celui de la petite, suggéreront peut-être à quelques donateurs de songer à notre histoire nationale, qui en vaut la peine. Si l'homme seul, comme l'a dit Gœthe, prête aux instants la durée, si donc c'est faire œuvre humaine que de prolonger au delà de nous ce qui n'est déjà plus, où une telle œuvre est-elle plus à sa place que dans cette France, qui, par un étonnant privilège, est à la fois la plus ancienne nation de l'Europe et la plus jeune, qui est riche de beaux rêves (car cela aussi est une richesse) aussi bien que de beaux souvenirs, et qui se manque à elle-même si elle ne sourit pas à la fois à l'avenir et au passé? Le mérite d'un sacrifice se mesurant à la hauteur de son objet, ceux qui aideront les travailleurs modestes auront une part de l'honneur.

La commission des Antiquités de la France a fait con-

naître ses appréciations par le rapport imprimé de M. Salomon Reinach. La première médaille est attribuée à M. Bertrand de Broussillon, la seconde à M. Rupin, la troisième à M. Abbadie. La médaille supplémentaire (quatrième médaille), à la mémoire de feu Quesvers et à M. Stein.

Avec la fondation Gobert et celle des Antiquités, quelques autres ont servi à récompenser des travaux rentrant dans le même ordre d'études. Le prix Prost, qui chaque année ramène l'attention de l'Académie sur la ville de Metz et la région voisine, a été attribué pour les trois quarts à M. Boyé, pour le reste à M. Clément. L'ouvrage de M. Clément, *La condition des juifs de Metz sous l'ancien régime*, doit son intérêt à ce que la communauté juive de Metz a été établie par le gouvernement français en 1565, en dépit de l'ordonnance de Charles VI, qui expulsa les juifs de France, et qui resta en vigueur jusqu'en 1790. — Le prix Delalande-Guérineau, affecté cette année au moyen âge et à la Renaissance, a été attribué pour la majeure partie à M. Calmette, pour le reste à M. Thuasne ; le prix de La Grange, à M. Ernest Langlois Le prix Louis Fould, qui nous permet de disposer tous les deux ans de la grosse somme de cinq mille francs, et qui a pour objet spécial l'histoire du dessin, a été partagé entre MM. Georges Durand et Bertaux.

C'est à l'antiquité classique qu'était affecté cette année le prix Saintour. Il a été attribué, pour les deux tiers, à M. Besnier, pour le reste à M. de Ridder. Le prix de Chénier a été partagé entre M. Ragon et MM. Bodin et Mazon. La médaille Paul Blanchet, décernée cette année pour la

première fois, a été attribuée à la Société archéologique de Constantine. La fondation Piot a permis de subventionner les fouilles de MM. Carton, Delattre, Méhier de Mathuisieulx en Afrique, celles de M. Degrand à Apollonie du Pont. Grâce à l'aide du legs Debrousse, qui appartient à l'ensemble de l'Institut, l'Académie a pu mener à bonne fin un fascicule du recueil des monnaies grecques d'Asie Mineure commencé par W. H. Waddington.

Le prix Bordin appartenait cette année à l'orientalisme. Il a été partagé en trois parts inégales ; la plus considérable a été attribuée à M. Marçais, la part moyenne à M. Fossey, la troisième à M. Cabaton. Le prix Stanislas Julien a été attribué, pour la majeure partie, à l'ouvrage posthume du P. Gaillard ; pour le reste, à un essai de déchiffrement d'une langue de la Chine, par M. Morisse. Le prix Loubat, destiné aux études américaines, a été partagé entre MM. du Villiers du Terrage et Musset. La fondation Benoît Garnier a servi à subventionner les fouilles d'Angkôr-Thom, par M. Dufour, l'exploration saharienne de M. Gautier, la publication des *Documents* sur la région saharienne, par M. Foureau. La fondation de Clercq a permis à l'Académie de commencer, selon la pensée du testateur, la continuation du catalogue de la collection par lui réunie.

Sur la proposition de l'Académie, la Société centrale des architectes français a bien voulu accorder une grande médaille d'argent à M. Parmentier, pensionnaire de l'École française d'Extrême-Orient (c'est la première fois qu'une médaille de la Société est attribuée à un membre de cette jeune école), et une autre à M. Lefebvre, membre de l'École française d'Athènes.

On sait que cette Académie exerce un patronage sur quelques-unes de nos écoles d'érudition. L'Académie porte donc un intérêt particulier à l'arrêté du 8 février, qui a nommé archivistes-paléographes 16 élèves de l'École des Chartes. Le rapport de M. Senart sur l'École française d'Extrême-Orient (il s'agit de l'année 1902, au cours de laquelle l'École a été transférée de Saïgon à Hanoï), a été publié; c'est là qu'il convient de chercher, dans leur forme originale et avec leurs nuances, les éloges décernés par notre confrère à M. Finot et à ses collaborateurs. Sur les Écoles d'Athènes et de Rome, il existe également un rapport, rédigé par M. Cagnat, mais ce rapport est encore sous presse. Il se rapporte à l'année 1902-1903. C'est la dernière pendant laquelle l'École d'Athènes a été dirigée par notre confrère, M. Homolle; elle a été marquée par l'achèvement des fouilles de Delphes, par le renouveau de celles de Délos, reprises grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat; par celles de M. Mendel, à Tégée; par les recherches de papyrus de MM. Jouguet et Lefèvre; en outre, par les fouilles de deux membres belges, MM. Demoulin et Graindor, à Ténos et à Céos, et d'un membre néerlandais, M. Vollgraff, à Argos. Des mémoires d'épigraphie ont été remis par MM. Jardé et Lefebvre; des mémoires d'archéologie par MM. Bizart et Xoual. — Les membres de l'École de Rome, pendant la même année, n'ont pas été moins féconds en travaux scientifiques; le rapport apprécie avec détail les mémoires de M. Serruys sur les textes inédits par lui trouvés au mont Athos et sur les manuscrits de Thucydide, celui de M. Dubois sur Pouzzoles, ceux de M. Samaran sur l'administration des papes d'Avi-

gnon et sur le cardinal d'Armagnac, celui de M. Constant sur la communion sous les deux espèces dans la Bohême et l'Allemagne du XVe siècle. La variété de ces sujets exprime bien la physionomie propre de l'École de Rome. M. Merlin, membre hors cadre, poursuit en Tunisie les fouilles de Thugga ; notre confrère Cagnat, dans son rapport, les expédie modestement en deux mots, comme s'il en avait à peine connaissance.

Notre année académique a été marquée par un incident exceptionnel : le 15 avril, nous recevions solennellement, au retour de la Bénoué et du Tchad, le capitaine Lenfant et ses collaborateurs, l'enseigne de vaisseau Delavoye et le maréchal des logis Lahure ; nous entendions le capitaine Lenfant, — j'ai plaisir à dire maintenant le commandant Lenfant, en attendant l'avenir, — exposer les beaux résultats scientifiques acquis par la pénétration fluviale, et nous expliquer en outre, aux applaudissements de tous, que la découverte d'une nouvelle communication par eau allait mettre un terme à l'abominable coutume du portage imposé aux noirs. C'est dans cette séance que le capitaine, missionnaire de cette Compagnie pacifique, lui offrait le drapeau étalé aujourd'hui devant vos yeux, celui qui a flotté pendant l'expédition sur le *Benoît-Garnier*, sous les plis duquel ont été accomplis tant d'actes de courage, et dont les trois couleurs n'ont jamais annoncé aux barbares que l'humanité et la justice.

Messieurs, nos séances ordinaires ont surtout pour matière des dissertations et discussions spéciales. Dans cette séance publique, peut-être n'est-il pas hors de propos de songer aux principes généraux, et de choisir, pour le

traiter devant un auditoire exceptionnel, quelque point qui ait rapport à la philosophie de nos études.

Je veux donc poser devant vous un de ces problèmes : les disciplines historiques et philologiques, domaine propre de l'Académie des Inscriptions, méritent-elles le beau nom de *sciences?* Grosse question, qui fournirait à un volume, et que je me contenterai d'effleurer.

Bien longtemps, une juste appréciation de ces études a été difficile, même aux esprits les plus profonds. Pascal s'imagine qu'elles dépendent seulement de la *mémoire*, et n'ont pour objet que de savoir *ce que les auteurs ont écrit*. Si vraiment il en était ainsi, qui oserait les appeler des sciences? mais l'erreur est manifeste. Un auteur, en effet, ayant écrit sur la guerre du Péloponnèse, un autre sur l'éducation de Cyrus, une bonne mémoire peut posséder à fond l'un et l'autre ouvrage. Or, elle se trouvera meublée d'autant d'éléments faux que d'éléments vrais, car le récit de Thucydide est sincère, mais celui de Xénophon est fictif. L'étude de l'histoire exige donc autre chose que la lecture des textes; elle exige qu'on applique aux textes la critique, c'est-à-dire le raisonnement. C'est le raisonnement qui reconnaîtra à chacun des deux récits son caractère propre. C'est lui qui, le cas échéant, découvrira dans le roman de Xénophon des bribes de réalité, ou qui, parmi les réalités de Thucydide, aura la fermeté de signaler des inexactitudes. C'est par lui que notre connaissance du grand narrateur prendra figure de science. Voilà qui semble élémentaire aujourd'hui, et un nouveau Pascal ne pourrait plus tomber dans l'illusion naïve du puissant penseur d'autrefois.

D'où vient ce progrès? Il tient essentiellement à ce que, de nos jours, les études historiques se sont attaquées à des phénomènes collectifs et anonymes, non énoncés dans « ce que les auteurs ont écrit ».

Ces phénomènes, nous les formulons nous-mêmes d'après l'observation directe, et cela en usant du raisonnement, soit intuitif, soit méthodique. Ils ressemblent, pour tout ce qui intéresse le logicien, aux phénomènes étudiés par les sciences naturelles, depuis la science des organismes jusqu'à celle des astres. Grâce à Borghesi, on sait que tel fonctionnaire romain a dû être consul, quoique les textes n'en disent rien, à peu près aussi sûrement qu'un papillon a dû être chenille. Grâce à Bopp, on sait que le grec et le latin sont deux déformations d'une même langue, comme l'espèce âne et l'espèce cheval sont deux déformations d'une même espèce.

Certes, le développement du langage se fait par une multitude d'efforts subconscients, celui des institutions suppose une grande part de conscience complète; pourtant, dès qu'on les envisage sous l'aspect collectif, tous deux sont analogues au devenir aveugle des créations de la nature. Il en est de même du développement des autres créations humaines, le vêtement, l'habitation, la mythologie, l'écriture..., la plastique, la musique, la poésie, car les arts mêmes ne font pas exception, ni la science, ni la philosophie. L'homme, sans doute, ne produit rien où le détail ne suppose le caprice, la pensée originale, la volonté individuelle et momentanée; mais il ne produit rien non plus où l'ensemble ne révèle la compensation des vouloirs contraires, l'insignifiance relative des accidents, le même

déterminisme large et impersonnel qui gouverne tout l'univers. Or, qu'ont noté les auteurs? qu'inculquent leurs écrits dans notre mémoire? le détail, le caprice, le hasard d'un incident, la décision d'un homme, tout ce qui a chance de déjouer le raisonnement et qui est le moins propre à susciter la critique. Au contraire, les nouvelles branches de l'histoire — celles qu'ignorait le temps de Pascal — n'existent que par le raisonnement. Elles constituent peu à peu des enchaînements, moins serrés que ceux de la géométrie, mais non moins amples. Non seulement elles raisonnent elles-mêmes, mais elles nous exercent à étendre le raisonnement, avec plus de sûreté et de vigueur que nos devanciers, aux affirmations d'un Xénophon ou d'un Thucydide, qu'elles éclairent pour nous en nous fournissant à foison des moyens de contrôle.

Elles nous familiarisent avec les idées grandement simples. Jamais un grammairien du XVIIe siècle n'eût pu concevoir le transformisme grandiose qui, aujourd'hui, a passé dans la chair et dans le sang du moindre linguiste. Jamais, en ces temps dont l'âme semble déjà si lointaine, un amateur de poésie ne se fût demandé si le vers d'Homère et de Virgile a pu, sous l'influence mécanique de l'accent, devenir le vers des chansons de geste, de la *Divine Comédie* et de *Roméo et Juliette*. Jamais un curieux d'antiquailles n'eût imaginé, comme Jules Quicherat, d'expliquer tout le développement d'une architecture par un accroissement séculaire de la verticale. Des vues pareilles transforment non seulement notre jugement, mais, pourrait-on dire, notre mémoire même; il nous est devenu impossible de lire les textes comme les lisaient les contemporains de

Pascal, et notre raison en discute et en transfigure le contenu dès l'instant même où notre souvenir s'en imprègne. Qu'est-il donc entré de nouveau en nous ? Un esprit de rigueur et de hardiesse qui pourrait bien s'appeler l'esprit de la science.

Les nouvelles disciplines s'appliquent, ai-je dit, à des phénomènes logiquement comparables à ceux de la nature. Cela n'est pas surprenant, car les œuvres de l'homme, qui sont l'objet particulier de ces disciplines, sont humaines sans être pour cela extra-naturelles.

Le rapprochement que je faisais n'a donc rien que de légitime, mais il convient de le préciser par une restriction. Les faits élémentaires qu'envisagent nos disciplines sont tous des faits du passé ; en conséquence ils comportent l'observation, non pas l'expérimentation. Si donc on leur trouve des pendants, au point de vue logique, dans l'étude des organismes par exemple, c'est à la condition qn'on exclue de celle-ci toute expérimentation sur le vivant, et qu'on la restreigne à l'observation des ossatures, des empreintes, des constructions laissées par des êtres déjà morts. Nos raisonnements sur les magistratures romaines ressemblent, logiquement, à ceux que d'autres font sur des fossiles, sur des coquilles, sur des nids, sur des coraux. Le darwinisme explique l'origine des espèces ; notre conception de l'origine des dialectes est un autre darwinisme, ayant la physionomie logique du premier.

Étant donc incapables d'expérimentation, nos études historiques peuvent-elles être néanmoins des sciences ? Oui, si le nom de *science* peut être donné à la paléontologie, qui n'expérimente pas davantage, ou à n'importe

quelle autre étude du passé. Si la géologie est une science de ce qu'a été la planète, il y a aussi des sciences de ce qu'a été l'activité de l'homme. S'il est scientifique d'étudier la formation d'un continent, il est scientifique, au même titre, d'étudier celle d'un État ou d'une religion, celle du sonnet, celle de la minuscule, celle de la médecine ou de la boulangerie; la différence des objets fait varier l'outillage du savant, mais laisse intacte sa méthode.

Les sciences qui n'expérimentent pas ont un mérite : elles explorent le passé cosmique, le passé terrestre, le passé animal, le passé humain, vastes régions inaccessibles aux sciences expérimentales. Elles ont un défaut : quand une de leurs données se trouve être incertaine ou équivoque, elles ne peuvent la sacrifier. Le physicien ou le chimiste, le physiologiste aussi, a l'avantage de faire librement abstraction des constatations peu sûres; il fait passer le courant par un nouveau fil, il inocule un nouveau cobaye, et il annule tranquillement tout ce qu'il avait fait d'abord. L'historien et le philologue ne sont pas si à leur aise; ils ne se donnent pas le luxe de brûler le manuscrit fautif ou la chronique partiale; tant bien que mal, avec mille précautions pénibles, ils tirent de tous leurs matériaux tout ce qu'ils estiment en pouvoir tirer. De même le géologue : réduit à des nécessités semblables, il s'oriente à grand'peine dans le chaos des roches et des sédiments, utilisant de son mieux même les indices les plus suspects, car il n'a pas le droit de ne considérer que ceux qui sont sûrs et clairs. Va-t-on pour cela nier que la géologie et l'histoire soient des sciences? J'y consentirai, si on le nie

aussi de l'astronomie, Elle n'expérimente pas, elle non plus; elle se borne à observer les faits qui s'offrent d'eux-mêmes à son regard. Elle est riche, elle aussi, en indices trompeurs et en observations illusoires. Elle est obligée de tenir mordicus, elle aussi, à ceux de ses matériaux qui sont médiocres; parfois elle calcule bravement la moyenne de cinquante chiffres, dont elle sait que pas un n'est vrai. De là le contraste, signalé par notre éminent confrère Poincaré, entre l'attitude des astronomes et celle des physiciens, les astronomes tendant à totaliser les observations, les physiciens tendant à les choisir.

Et pourquoi la méthode des astronomes ressemble-t-elle à la nôtre, logiquement s'entend ? c'est que les astronomes, — aussi bien que les géologues, — sont des historiens qui s'ignorent. C'est qu'ils débrouillent un fouillis historique, le fouillis des astres, comme nous débrouillons celui des volontés humaines. C'est qu'ils travaillent comme nous sur des événements uniques par essence; jamais en effet un homme n'a répété une de ses journées, jamais non plus une planète n'a décrit deux courbes superposables. Je n'ai pas le loisir de pousser aujourd'hui cette comparaison, mais ceci peut suffire. Si nos études n'étaient pas des sciences, elles seraient du moins en bonne compagnie; vous voyez que nos méthodes voisineraient, en ce qui touche leurs éléments logiques, avec celles d'Aristarque de Samos, de Copernic et de Le Verrier. Il est plus indiqué, ce me semble, d'accorder le nom de science à l'astronomie, et de l'accorder, par une conséquence forcée, aux disciplines historiques.

A quoi reconnaît-on une science ? à ce qu'elle comporte

des vérifications après coup. Ces vérifications, ce peuvent être des prédictions d'événements non encore accomplis ; l'astronomie est une science depuis qu'elle peut annoncer les éclipses. Ce peuvent être aussi des prédictions de constatations non encore faites ; la planète Neptune existait avant d'être calculée, mais elle a été calculée avant d'être aperçue dans le ciel. Résultat merveilleux en soi, et qui a fait sensation à juste titre, mais qui, dans sa nature logique, représente un type courant et même banal, familier à toutes les disciplines d'observation. Qui de nous, dans l'ordre de ses études particulières, n'a eu cent fois le plaisir de rencontrer dans les textes ce que sa réflexion avait défini d'abord? pour ma part, il m'est arrivé souvent, en consultant un dictionnaire italien ou espagnol, d'y trouver une forme qui m'était inconnue, mais que je m'étais, au préalable, dictée à moi-même, en me fondant sur les lois de la phonétique romane. En une telle matière, la plus modeste réussite a la même valeur probante que la plus illustre, attendu qu'une petite vérité est aussi vraie qu'une grande. La critique, pendant quatre siècles, s'est exercée activement sur le texte corrompu de Plaute, connu par des manuscrits postérieurs à Charlemagne ; le jour où a été découvert et déchiffré le manuscrit antique du même auteur, on y a vu confirmées des douzaines de corrections conjecturales ; or, qu'est-ce qu'une correction conjecturale, sinon une prévision de ce que donnera un manuscrit meilleur, s'il en subsiste un quelque part? En faisant la critique d'une vieille liste anonyme de poids et mesures, le docte Hultsch a émis l'opinion qu'elle datait du temps des premiers empereurs (du règne de Claude

au plus tard). En fait un texte explicite, trouvé récemment par M. Daniel Serruys, fait connaître que cette liste provient ἐκ τῶν Καίσαρος ὑπομνημάτων, c'est-à-dire des Mémoires de l'empereur Auguste. Hultsch avait donc été prophète, quoiqu'il parlât du passé; s'il a été prophète, ce qu'il a fait était de la science.

Je glisse, car il faut finir. Toute science est une œuvre de coordination, où l'effort humain est secondé par la force propre de la vérité. Une fois que la pensée a créé la méthode d'une science, — d'une science quelconque, — cette méthode, soudain, commence à cristalliser les éléments de la connaissance amorphe; ils semblent alors accourir d'eux-mêmes, ils se réunissent, ils s'alignent, ils s'orientent. Ainsi la poussière invisible revêt, aux yeux de l'homme, la forme; ainsi se construit la beauté des vives arêtes. Lorsque nous assistons à ce groupement des atomes, nous autres historiens et philologues, et qu'à ce spectacle nous sentons quelle puissance, supérieure à nous, a passé par nous, aucun doute ne pourrait nous atteindre, et nous savons, d'enthousiasme, que nos sciences sont des sciences. Si je vous ai conviés à raisonner sur leur compte quelques minutes, c'est que leur premier précepte est de garder le sang-froid.

Paris. — Typ. Firmin-Didot et Cie, impr. de l'Institut, 56, rue Jacob. — 44759.

